Devenez opérateur de vidéoprotection en 10 jours avec l'agglo

Démarrez l'année avec de nouvelles opportunités professionnelles à la communauté d'agglomération et devenez opérateur de vidéoprotection au centre de supervision urbain de Val Parisis.



En complément des agents sur le terrain, la communauté d'agglomération a choisi la vidéoprotection pour la sécurité de sa population.

Equiper son territoire de ce système permet de protéger les bâtiments et les installations publiques, de surveiller leurs abords, de prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de dégradation ou de vol.

Pourquoi postuler maintenant?

- CDD ou fonctionnaire fonction publique territoriale 35h (1 semaine à 26h15 et 1 semaine à 43h45)
- Salaire : à partir de 1800 € nets mensuels (sur 12 mois) selon expérience
- Date de début du poste : 01/03/2024
- 1 week-end sur 2
- Fonctionnement en 3x8 sur des plages horaires de 5h30-14h15 / 13h30-22h15 / 21h30-06h15
- Formation en 10 jours avec accompagnement

Avantages

- 25 jours de congés et pour les cycles de nuit seulement 3,5 RTT
- Mutuelle prise en charge à hauteur de 50 euros par mois
- Prévoyance prise en charge à hauteur de 30 euros par mois
- CNAS
- Amicale du personnel
- Tickets restaurant pris en charge à hauteur de 60%



Infos pratiques

En 2024, ce sont 531 caméras fibrées qui filment en permanence l'espace public du territoire intercommunal.

Liens utiles

<u>Postuler maintenant</u> <u>La vidéoprotection urbaine à Val Parisis</u>